



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Société inscrite au Tableau de l'OECT
Member of DFK International
02, Rue 7299 – El Menzah 9 A -1013 Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2015

Avril 2016



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Société inscrite au Tableau de l'OECT
Member of DFK International
02, Rue 7299 – El Menzah 9 A -1013 Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn

**SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » arrêtés au 31 Décembre 2015 ainsi que le rapport spécial prévu par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis le 22 Avril 2016

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

S O M M A I R E

	PAGE
I. <u>RAPPORTS</u>	
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015	3
- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015	7
II. <u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015</u>	
- BILAN	15 -16
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE	17
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE	18
- ETAT DE RESULTAT	19
- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	20
- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	22



RAPPORT GENERAL



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Société inscrite au Tableau de l'OECT
Member of DFK International
02, Rue 7299 – El Menzah 9 A -1013 Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn

**SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances SALIM » arrêtés au 31 Décembre 2015 et faisant apparaître un total bilan de 198 789 164 dinars, un résultat net de l'exercice de 6 057 461 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 3 449 638 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 4 502 464 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant:

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 Janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 Janvier 2009. En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ».

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « ASSURANCES SALIM » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Tunis le 22 Avril 2016

P/ GAC – CPA International

Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA



RAPPORT SPECIAL



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Société inscrite au Tableau de l'OECT
Member of DFK International
02, Rue 7299 – El Menzah 9 A -1013 Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn

**SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 :

1. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 13/03/2015 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 7,4 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constatés en 2015 s'élève à 111 797 DT.

1.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 26/03/2015 à un billet de trésorerie de 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 7,4 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constatés en 2015 s'élève à 27 303 DT.

2. Personne concernée: « BANQUE DE L'HABITAT »: Administrateur :

2.1 LA BANQUE DE L'HABITAT a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat collectif d'assurance sur la vie, il permet d'assurer le règlement, par SALIM à la banque de l'indemnité de départ à la retraite dont elle serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.

Au terme de ce contrat « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 1 181 116 DT.

3. Personne concernée: « SIM SICAR »: Administrateur :

3.1 « SIM SICAR » a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat collectif d'assurance sur la vie, il permet d'assurer le règlement, par SALIM à SIM SIACR de l'indemnité de départ à la retraite dont elle serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.

Au terme de ce contrat « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 18 736 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Administrateur :

1.1 La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2015, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	7 067 881
Automobile	102 596
Engineering	59 747
Assurances risques divers	347 085
Assurances Incendie	139 017

1.2 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2015 s'élève à 357 943 DT HT.

1.3 La « BANQUE DE L'HABITAT » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble ASSURANCES SALIM à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2015 s'élève à 37 138 DT HT.

1.4 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 5 385 959 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.5 Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2015 à 44 733 DT.

1.6 La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2015 à 64 094 DT.

1.7 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 31/12/2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2015 s'élève à 320 520 DT.

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM +1.8 %.

Le montant des produits constatés en 2015 s élève à 106 350 DT.

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 6.8 %.

Le montant des produits constatés en 2015 s élève à 95 420 DT.

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 29/05/2015 à un emprunt obligataire BH SUBORDONNE de 6 600 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2015 s élève à 294 288 DT.

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2015 à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	147 559
Automobile	14 422
Engineering	1 832
Assurances incendie et risques divers	9 651

2.2 La société « MODERN LEASING » a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 33 995 DT.

2.3 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 13/03/2014 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 7,25 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

Le montant des produits financiers constaté en 2015 s'élève à 25 150 DT

2.4 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «MODERN LEASING» a pris en location auprès de société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 236 754 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2015.

2.5 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 18/02/2013 à un emprunt obligataire de 1 000 000 DT émis par la « MODERN LEASING » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 6.5%.

Le montant des produits constatés en 2015s élève à 65 000 DT.

3. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Administrateur :

3.1 La société « SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2015 à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	59 796
Automobile	7 587
Assurances incendie et risques divers	959

3.2 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT » dix conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 10 252 320 DT.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR» au titre de l'exercice 2015, totalisent un montant de 97 938 HT .

4. Personne concernée: la « BH-INVEST »: Administrateur :

4.1 La société «BH INVEST», a souscrit au cours de l'exercice 2015, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	38 518
Automobile	3 998
Assurances engineering	215
Assurances incendie et risques divers	367

4.2 La société ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « BH-INVEST » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Au terme de cette convention la BH INVEST percevra une rétribution de 12 000 DT HT par an en contrepartie des services fournis.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 15/04/2015, la société BH-INVEST a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 86 244 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 15 avril 2015.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs:

Les obligations et engagements de la société « ASSURANCES SALIM » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. Operations réalisées aux rémunérations des dirigeants

LIBELLE	Année 2015
	Directeur Général
- Rémunération brute salaires et primes	112 641
- Charges patronales	17 651
- Jetons de présence	2 500
TOTAL	132 792

C2. Les jetons de présence servis par la société aux membres du Conseil d'Administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2015 à 75 000 DT.

C3. Une indemnité mensuelle servis au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève 300 DT net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 22 Avril 2016

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2015

- **BILAN**

- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE**

- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**

- **ETAT DE RESULTAT**

- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

- **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

BILAN
Arrêté au 31/12/2015
(Unité: En Dinars)

Annexe n°1

Actifs du Bilan

	31/12/2015			31/12/2014
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	566 355	406 665	159 690	135 386
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	566 355	406 665	159 690	135 386
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	2 069 305	1 453 544	615 761	561 088
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	367 557	347 355	20 202	58 360
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	2 436 862	1 800 899	635 963	619 448
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	1 051 872	3 796 659	3 973 261
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	2 735 704	4 856 733	5 215 147
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	9 815 520	526 788	9 288 732	8 272 345
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	15 017 680		15 017 680	9 441 340
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	21 270 397	1 696 973	19 573 424	18 541 827
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	36 397 840		36 397 840	32 032 285
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	498 178		498 178	422 070
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	19 500 000		19 500 000	23 500 000
AC336 Autres	10 252 320	1 020 584	9 231 736	7 982 438
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	492 220		492 220	456 321
	125 685 123	7 031 921	118 653 202	109 837 034
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	4 749 871		4 749 871	4 022 032
AC520 Provision d'assurance vie	27 619 482		27 619 482	24 599 376
AC530 Provision pour sinistres (vie)	9 560 229		9 560 229	8 361 245
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	9 477 272		9 477 272	7 888 143
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	51 406 854		51 406 854	44 870 796
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	242 131		242 131	340 477
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	25 332 997	3 847 734	21 485 263	20 423 179
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	1 339 090	660 159	678 931	1 097 500
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	79 695		79 695	32 485
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	92 389		92 389	254 500
AC633 Débiteurs divers	191 930	14 516	177 414	125 579
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	27 278 232	4 522 409	22 755 823	22 273 720
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	841 179		841 179	739 116
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	1 209 702		1 209 702	996 938
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	169 490		169 490	169 490
AC733 autres comptes de régularisation	2 112 747		2 112 747	1 756 071
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	844 514		844 514	665 780
	5 177 632		5 177 632	4 327 395
	212 551 058	13 761 894	198 789 164	182 063 779

BILAN
Arrêté au 31/12/2015
(Unité: En Dinars)

Annexe n°2	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres et passifs du bilan		
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	14 036 276	13 646 215
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	9 126 006	6 626 006
CP5 résultat reportés	262 716	262 716
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	36 724 998	33 834 937
CP6 résultat de l'exercice	6 057 461	5 417 406
total capitaux propres avant affectation	42 782 459	39 252 343
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	1 045 116	1 109 276
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	16 072 870	13 409 917
PA320 provision pour assurance vie	47 575 250	42 851 229
PA330 provision pour sinistres (vie)	15 145 064	14 259 338
PA331 provision pour sinistres (non vie)	41 135 689	38 630 609
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	76 310	52 158
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	1 586 646	1 348 646
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	121 591 829	110 551 897
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires		
	19 706 409	17 140 858
	19 706 409	17 140 858
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	540 191	528 940
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	3 942 959	4 847 787
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	224 606	258 577
PA632 personnel	3 927	8 853
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	1 180 547	1 366 390
PA634 créditeurs divers	4 055 136	2 768 427
PA64 ressources spéciales		
	9 947 366	9 778 974
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	3 715 985	4 230 431
PA72 écart de conversion		
	3 715 985	4 230 431
	198 789 164	182 063 779

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
(Unité: En Dinars)**

Annexe n° 3

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2015	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2015	OPERATIONS NETTES 31/12/2015	OPERATIONS NETTES 31/12/2014
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	39 894 924	-10 118 275	29 776 649	22 142 834
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-2 662 953	727 839	-1 935 114	-1 802 346
	37 231 971	-9 390 436	27 841 535	20 340 488
			0	0
PRNV3 Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat	2 556 474		2 556 474	2 175 864
PRNV2 Autres produits techniques				
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-19 142 211	1 116 503	-18 025 708	-13 353 607
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-2 505 080	1 589 129	-915 951	-364 115
	-21 647 291	2 705 632	-18 941 659	-13 717 722
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	-238 000		-238 000	-77 693
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-119 093		-119 093	-253 541
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-2 876 354		-2 876 354	-2 058 233
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	212 764		212 764	230 585
CHNV43 Frais d'administration	-6 851 819		-6 851 819	-5 523 907
CHNV44 commission recues des réassureurs		1 865 790	1 865 790	1 560 864
	-9 515 409	1 865 790	-7 649 619	-5 790 691
CHNV5 Autres charges techniques				
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RINV Sous Total : Resultat technique de l'assurance non vie	8 268 652	-4 819 014	3 449 638	2 676 705

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
(Unité: En Dinars)

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2015	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2015	OPERATIONS NETTES 31/12/2015	OPERATIONS NETTES 31/12/2014
PRV 1 Primes acquises				
PRV11 Primes émises et acceptées	21 613 039	-12 878 141	8 734 898	6 887 606
	21 613 039	-12 878 141	8 734 898	6 887 606
PRV2 Produits de placements				
PRV 2 1 Revenus des placements	2 723 606		2 723 606	2 325 257
PRV 2 2 Produits des autres placements				
	2 723 606		2 723 606	2 325 257
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
PR V3 Plus values non réalisées sur placements				
PR V4 Autres produits techniques				
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-7 646 557	3 646 603	-3 999 954	-2 350 151
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-885 726	1 198 984	313 258	-691 379
	-8 532 283	4 845 587	-3 686 696	-3 041 530
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	-4 724 021	3 020 106	-1 703 915	-278 423
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes				
CHV 4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-6 073 504		-6 073 504	-6 707 340
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43 Frais d'administration	-2 325 236		-2 325 236	-2 079 462
CHV44 commission recues des réassureurs		7 514 819	7 514 819	8 025 776
	-8 398 740	7 514 819	-883 921	-761 026
CHV5 Autres charges techniques				
CH V9 Charges de placements				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-270 411		-270 411	-227 053
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-411 097		-411 097	-264 828
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements				
	-681 508		-681 508	-491 881
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat				
RTV Sous Total : Resultat technique de l'assurance vie	2 000 093	2 502 371	4 502 464	4 640 003

ETAT DE RESULTAT
(Unité: En Dinars)

ETAT DE RESULTAT		31/12/2015	31/12/2014
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	3 449 638	2 676 705
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 502 464	4 640 003
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	4 151 243	3 553 453
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	-281 112	-286 169
CHNT12	correction des valeur sur placements	-626 583	-404 710
CHNT13	pertes provenant de la realisation des placements		
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-2 556 474	-2 175 864
PRNT2	autres produits non techniques	65 850	24 659
CHNT3	autres charges non techniques	-359 563	-411 430
	Résultat provenant des activités ordinaires	8 345 463	7 616 647
CHNT4	impôts sur le résultat	-2 288 002	-2 199 241
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 057 461	5 417 406
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires		
	Résultat net de l'exercice	6 057 461	5 417 406
	Effet modication comptable (nets d'impots)		
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	6 057 461	5 417 406

Etat de flux de trésorerie
(Unité: En Dinars)

	31/12/2015	31/12/2014
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	58 535 435	43 593 196
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-24 764 587	-18 046 277
- Encaissement des primes reçues acceptations	712 624	68 651
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-6 709 535	-2 727 297
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-6 018 191	-4 919 096
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-6 512 557	-4 705 119
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-4 286 902	-3 072 615
- Produits financiers reçus	6 348 380	4 880 773
- Impôt sur les bénéfices payés	-4 182 313	-3 965 805
- Autres mouvements	35 418	-24 925
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13 157 772	11 081 486
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-390 320	-294 696
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-91 913 388	-83 697 926
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	81 844 999	75 346 593
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-10 458 709	-8 646 029
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2 597 000	-2 336 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2 597 000	-2 336 000
<u>Variation de trésorerie</u>	102 063	99 457
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	739 116	639 659
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	841 179	739 116

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES
(Unité: En Dinars)

	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	46 000	55 000
Caution et garantie au titres des appels d'offres	228 245	269 410
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	355 161	346 452
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	629 406	670 862

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2015

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: Assurances "SALIM"
SIEGE SOCIAL	: Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord- Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	: ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
BRANCHES EXPLOITEES	Toutes branches
PRINCIPAUX REASSUREURS	<ul style="list-style-type: none">• MAPFRE• ODYSSEE RE• SCOR• HANOVER RE• CCR• ARIG• CONVERIUM• TUNIS RE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Mr Ahmed TRABELSI: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAF
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- BH-INVEST
- Mme Haifa LAARIBI
- M. Nejib MARZOUGUI
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Tarek CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila KOUBAA Née BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V - Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2015 a connu les faits marquants suivants :

Au niveau du secteur

- Le renforcement des règles de la bonne gouvernance au niveau de la FTUSA, à travers la restructuration de son comité directeur.
- La restructuration et la démutualisation de la société AMI.
- La fusion de la société CTAMA & MGA.
- La révision des termes du traité de nomination des agents généraux.

Au niveau de la société « Assurances SALIM »

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 22,71 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 61,508 MD contre 50,126 MD en 2014.
- Amélioration du résultat net qui passe de 5,417 MD enregistré en 2014 à 6,057 MD en 2015.
- Amélioration sensible du résultat non vie qui passe de 2.677 MD enregistré en 2014 à 3,450 MD en 2015.
- Des engagements techniques de 121,592 MD contre 110,552 MD fin 2014, soit un taux d'évolution de 9,99 %.
- Les placements de la société totalisent au 31 décembre 2015 un montant net de 118,653 MD contre 109,837 MD en 2014, soit une augmentation de 8,03 %.
- Les sinistres payés passant de 18,820 MD à 26,789 MD soit une évolution de 42,34%.
- Des produits financiers passant de 5,879 MD fin 2014 à 6,875 MD fin 2015, soit une évolution de 16,94 %.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbations des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres a revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte:

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 .

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances:

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre comptables et extracomptables.

* Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté :

2012 et antérieurs	100 %
2013	50 %
2014	20 %

* Les créances contentieuses antérieures à 2014 sont totalement provisionnées, les créances de 2015 sont provisionnées à concurrence de 50%.

* Les créances douteuses et les créances sur les agents fermées sont provisionnées en totalité.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2012 et antérieurs	100 %
2013	50 %
2014	20 %

8-NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2015 un montant net de 159 690 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition de l'exercice	Cession	Valeur Brute				Amortissements			Valeur Nette
				Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Dotations 31/12/2015	Reprise 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015		
Logiciel	448 530	135 396	17 571	566 355	-313 144	-111 092	17 571	-406 665	159 690		
Total	448 530	135 396	17 571	566 355	-313 144	-111 092	17 571	-406 665	159 690		

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2015 un montant net de 635 963 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition de l'exercice	Cession	Valeur Brute				Amortissements			Valeur Nette
				Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Dotations 31/12/2015	Reprise 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015		
A.A.I	678 289	22 675	2 136	698 828	-358 148	-54 826	2136	-410 838	287 990		
M.Transport	284 895	212 033	140 850	356 078	-249 761	-47 085	137 839	-159 007	197 071		
M.Informatique	1 203 431	40 110	229 142	1 014 399	-997 618	-115 223	229142	-883 699	130 700		
M.M.B	367 244	2 850	2 537	367 557	-308 884	-41 008	2537	-347 355	20 202		
Total	2 533 859	277 668	374 665	2 436 862	-1 914 411	-258 142	371 654	-1 800 899	635 963		

* Vente de matériels de transport et matériels informatiques totalement amortis.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2015 un montant net de 118 653 202 DT contre 109 837 034 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Terrains et constructions d'exploitation	3 796 659	3 973 261
Terrains et constructions hors d'exploitation	4 856 733	5 215 147
Part dans des entreprises liées	9 288 732	8 272 345
Obligations émises par les entreprises liées	15 017 680	9 441 340
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	19 573 424	18 541 827
Obligations et autres titres à revenu fixe	36 397 840	32 032 285
Autres prêts	498 178	422 070
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	19 500 000	23 500 000
Autres placements financiers	9 231 736	7 982 438
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	492 220	456 321
Total	118 653 202	109 837 034

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition ou Cession 2015	Valeur Brute au 31/12/2015	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2015
				31/12/2014	Dotations 31/12/2015	31/12/2015	
Terrain Zone Urbaine Nord Immeuble d'exploitation	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Assurances SALIM	3 532 042	-	3 532 042	-875 270	-176 602	-1 051 872	2 480 170
Total	4 848 531	-	4 848 531	-875 270	-176 602	-1 051 872	3 796 659

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition ou Cession 2015	Valeur Brute au 31/12/2015	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2015
				31/12/2014	Dotations 31/12/2015	31/12/2015	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-1 211 732	-121 140	-1 332 872	1 089 928
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM	4 745 437	-	4 745 437	-1 165 558	-237 274	-1 402 832	3 342 605
Total	7 592 437	-	7 592 437	-2 377 290	-358 414	-2 735 704	4 856 733

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2014	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 31/12/2015	Provisions Dotations / Reprise 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2015
		Acquisi	cession			
Banque de l'habitat	696 244		696 244		-73 373	73 373
BH Technologie	330 000			330 000	-330 000	-330 000
Modern leasing	1 524 675	1 632 090		3 156 765	-17 269	-17 269
SIFIB	218 375			218 375		
SIM SICAR	1 798 200			1 798 200		
SOPIVEL	3 625 800			3 625 800		
STIMEC	236 600			236 600	-154 056	24 437
SGRC	399 880			399 880		-129 619
SMT	49 900			49 900	-49 900	-49 900
Total	8 879 674	1 632 090	696 244	9 815 520	-607 329	80 541
						-526 788
						9 288 732

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2014	Acquisition 31/12/2015	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2015
Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	5 767 500		577500	5 190 000
Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie A	1 285 500		214 500	1 071 000
Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie B	1 388 340		231 660	1 156 680
Emprunt obligataire MODERN LEASING 2013	1 000 000			1 000 000
Emprunt obligataire subordonné BH-2015		6 600 000		6 600 000
Total	9 441 340	6 600 000	1 023 660	15 017 680

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute	Valeur Brute Non libéré	Acquisitions	Valeur Brute	Provisions			Valeur
	31/12/2014		31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015	Dotations / Reprise	31/12/2015	31/12/2015
ATB	290 699			290 699	-101 987	-7 291	-109 278	181 421
BNA	40 800			40 800	-8 735	8 735		40 800
ATTIJARI BANK	38 868			38 868				38 868
BTEI	38 421			38 421		-7 852	-7 852	30 569
STB	282 199			282 199	-170 092	17 263	-152 829	129 370
SOTUMAG	42 584			42 584				42 584
UIB	1 440 020			1 440 020	-86 793	86 793		1 440 020
TUNIS RE	4 837 661		1 403 945	6 241 606		-93 765	-93 765	6 147 841
CARTHAGE CEMENTS	93 937			93 937	-11 492	-38 411	-49 903	44 034
ENNAKL	107 000			107 000	-7 490	7 490		107 000
ONE TECH HOLDING	200 005			200 005				200 005
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
COTUNACE	150 000			150 000	-999	999		150 000
SDA	7 500			7 500	-2 142	-82	-2 224	5 276
SICAV BHP	705 400			705 400	-129 135	-56 720	-185 855	519 545
SICAV BHO	550 396			550 396				550 396
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 853 100			1 853 100	-800 000	-200 000	-1 000 000	853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UTB	5 760			5 760	-5 760		-5 760	
FCP SWING	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		-18 000	-18 000	982 000
ATTAKAFOULIA	2 400 000			2 400 000				2 400 000
DELICE HOLDING	750 002			750 002		-71 507	-71 507	678 495
Total	19 866 452	1 000 000	2 403 945	21 270 397	-1 324 625	-372 348	-1 696 973	19 573 424

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Souscription +plus valeur de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur nette au 31/12/2015
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	720 000		40 000	680 000	680 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	599 987		66 670	533 317	533 317
- Emprunt obligataire AB 20ANS	175 000		12 500	162 500	162 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	100 000		100 000		
- Emprunt STB 2008/1	625 000		62 500	562 500	562 500
-Emprunt STB 2010	300 000		50 000	250 000	250 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1	100 000		100 000		
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2	100 000		100 000		
- Emprunt obligataire ATL -2010/1	200 000		200 000		
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010	366 600		33 350	333 250	333 250
- Emprunt obligataire UIB 2011	357 100		71 450	285 650	285 650
- Emprunt obligataire BTK 2013	300 000		100 000	200 000	200 000
- Emprunt obligataire EL WIFACK LEASING	400 000		100 000	300 000	300 000
- Emprunt obligataire TL 2013	800 000		200 000	600 000	600 000
- Emprunt obligataire UBCI 2013/1	1 000 000			1 000 000	1 000 000
- Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2013/1	240 000		60 000	180 000	180 000
- Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2013/2	200 000		40 000	160 000	160 000
- Emprunt National 2014/1	5 000 000			5 000 000	5 000 000
- Emprunt obligataire ATTIJARI LEASING 2014/1	1 000 000			1 000 000	1 000 000
- Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2014/1	250 000			250 000	250 000
-Emprunt obligataire ATL 2014/3	250 000			250 000	250 000
-Emprunt obligataire ATTIJARI LEASING 2015/1		700 000		700 000	700 000
- Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2015/1		300 000		300 000	300 000
- ZITOUNA ERCHADETT		2 500 000		2 500 000	2 500 000
S/total I	13 239 687	3 500 000	1 336 470	15 403 217	15 403 217
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	6 506 972		6 506 972		
- BTA ECHENACE OCTOBRE 2018	8 816 787		-48 459	8 865 246	8 865 246
- BTA ECHANCE DECEMBRE 2016	2 496 720		-2 250	2 498 970	2 498 970
- BTA ECHENACE FEVRIER 2020	972 119		-4 964	977 083	977 083
-BTA JANVIER 2021		3 500 000	87 828	3 412 172	3 412 172
- BTA AVRIL 2024		5 400 000	158 848	5 241 152	5 241 152
S/total II	18 792 598	8 900 000	6 697 975	20 994 623	20 994 623
Total Général	32 032 285	12 400 000	8 034 445	36 397 840	36 397 840

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 31/12/2015 un montant de 498 178 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette	Prêts accordés	Remboursements	Valeur nette
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015
Prêt au personnel (FAS)	398 276	190 818	114 710	474 384
Avances sur contrats vie	23 794			23 794
<u>Total</u>	<u>422 070</u>	<u>190 818</u>	<u>114 710</u>	<u>498 178</u>

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2015 un montant de 19 500 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette	Souscription	Rachat	Valeur nette
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015
-Billets de trésorerie	4 000 000	3 500 000	5 000 000	2 500 000
-Certificats de dépôt	19 500 000	64 500 000	67 000 000	17 000 000
<u>Total</u>	<u>23 500 000</u>	<u>68 000 000</u>	<u>72 000 000</u>	<u>19 500 000</u>

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Valeur Brute	provisions		Valeur
	31/12/2014	2015	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	Nette 31/12/2015
FOND GERE						
SIM SICAR	8 418 320	1 834 000	10 252 320	-435 882	-584 702	-1 020 584
<u>Total</u>	<u>8 418 320</u>	<u>1 834 000</u>	<u>10 252 320</u>	<u>-435 882</u>	<u>- 584 702</u>	<u>-1 020 584</u>

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Ce poste totalise au 31/12/2015 un montant de 492 220 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2014	Libération 31/12/2015	Constitution 31/12/2015	Valeur Nette 31/12/2015
Tunis Ré	456 321	448 356	484 255	492 220
Total	456 321	448 356	484 255	492 220

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2015 un montant de 51 406 854 DT contre 44 870 796 DT au 31/12/2014 soit une augmentation de 6 536 058 DT.

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2015	Montant 31/12/2014	Variation 31/12/2015
Provisions pour primes non acquises non vie	4 749 871	4 022 032	727 839
Provisions d'assurances vie	27 619 482	24 599 376	3 020 106
Provisions pour sinistres vie	9 560 229	8 361 245	1 198 984
Provisions pour sinistres non vie	9 477 272	7 888 143	1 589 129
Total	51 406 854	44 870 796	6 536 058

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant brut 31/12/2015	provision	Montant net 31/12/2015	Montant net 31/12/2014	Variation
AC 61 - Créances nées d'opérations d'assurances directes :	25 575 128	3 847 734	21 727 394	20 763 656	963 738
AC 62 - Créances nées d'opérations de réassurances :	1 339 090	660 159	678 931	1 097 500	-418 569
AC 631- Personnel :	79 695		79 695	32 485	47 210
AC 632 -Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :	92 389		92 389	254 500	-162 111
AC 633 -Débiteurs Divers	191 930	14 516	177 414	125 579	51 835
Total	27 278 232	4 522 409	22 755 823	22 273 720	482 103

Le détail par âge des créances se présente comme suit :

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	plus que 5 ans	Total
AC 61-créances nées d'opération d'assurance directe	21 307 656	2 751 761	1 515 711	25 575 128
AC 62 -Créances nées d'opération de réassurance	462 999	847 386	28 705	1 339 090
AC 631-Personnel	79 695			79 695
AC 632-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	92 389			92 389
AC 633-Débiteurs divers	105 563	71 851	14 516	191 930
	22 048 302	3 670 998	1 558 932	27 278 232

Il est à noter que pour l'exercice 2015, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 4 522 409 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant 2015	Montant 2014	Variation
AC612-Contentieux Primes	1 421 639	1 527 049	-105 410
AC612 -Affaires directes	1 796 089	1 421 256	374 833
AC612-Agents Généraux	393 786	359 174	34 612
AC612-Courtiers d'assurance	236 220	204 084	32 136
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	660 159	510 469	149 690
AC633-Débiteurs divers	14 516	14 516	
Total	4 522 409	4 036 548	485 861

AC 7 – Autres éléments d'actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2015 un solde de 5 177 632 DT contre un solde de 4 327 395 DT au 31/12/2014 et se présente comme suit :

libellé	Valeur au 31/12/2015	Valeur au 31/12/2014	Variation 31/12/2015
Comptes Banques :	840 395	738 777	101 618
Caisse :	784	339	445
Frais d'acquisition reportée :	1 209 702	996 938	212 764
Estimation des réassurances	169 490	169 490	
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir :	211 274	175 607	35 667
Autres (Consignations) :	844 514	665 780	178 734
Total	5 177 632	4 327 395	850 237

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2015, le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbr-d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
Banque de l'habitat	581 448	5	2 907 240		2 907 240	21,86%
Epargne invest-sicaf	248 968	5	1 244 840		1 244 840	9,36%
Sim - SIACR	151 240	5	756 200		756 200	5,69%
BH-INVEST	50 133	5	250 665		250 665	1,88%
Modern leasing	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
<u>Total</u>	<u>1 078 406</u>	-	<u>5 392 030</u>	-	<u>5 392 030</u>	<u>40,54%</u>
<u>Administrateurs</u>	530 585	5	2 652 925		2 652 925	19,95%
<u>Etat tunisien</u>	248 921	5	1 244 605		1 244 605	9,36%
<u>Personnes morales</u>	668 767	5	3 343 835		3 343 835	25,14%
<u>Personnes physiques</u>	133 101	5	665 505		665 505	5,00%
<u>Actionnaires étrangers</u>	220	5	1 100		1 100	0,01%
<u>Total</u>	<u>1 581 594</u>	-	<u>7 907 970</u>	-	<u>7 907 970</u>	<u>59,46%</u>
Total (sociétés du groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2015 avant affectation	Affectations et imputations AGO 08/04/2015	Dividendes	Résultat de L'exercice	Autres variations	situation au 31/12/2015
Capital social	13 300 000					13 300 000
Réserves Légales	1 330 000					1 330 000
Réserves Extraordinaires	4 719 500	390 406				5 109 906
Prime d'émission	6 600 000					6 600 000
Fonds Social	996 715				-345	996 370
Report à nouveau	262 716	262 716			-262 716	262 716
Effet modification comptable						
Réserves pour Réinvestissements exonérés	6 626 006	2 500 000				9 126 006
Résultat de l'exercice	5 417 406	-2 890 406	-2 527 000	6 057 461		6 057 461
Total	39 252 343	262 716	-2 527 000	6 057 461	-263 061	42 782 459

Résultat de l'exercice

		2015	2014
=	Résultat comptable	<u>8 345 463</u>	<u>7 616 647</u>
+	Réintégrations	2 194 756	1 823 938
-	Déductions	-1 436 269	-657 038
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	9 103 950	8 783 547
-	réinvestissements exonérés	-2 566 800	-2 500 000
=	Résultat fiscal	<u>6 537 150</u>	<u>6 283 547</u>
-	Impôt sur les sociétés	<u>-2 288 002</u>	<u>-2 199 241</u>
=	Résultat Net d'exercice	<u>6 057 461</u>	<u>5 417 406</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 1 045 116 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour impôts 521 296 DT relatif au crédit de TVA dans l'attente d'une position définitive de l'administration fiscale.
- Provisions pour commissions à payer 265 000 DT,
- Provisions pour litiges 258 820 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes :

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2015 totalisent 121 591 829 DT contre 110 551 897 DT en 2014 soit une augmentation de 11 039 932 DT et un taux d'évolution de 9,99%.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2015	MONTANT 31/12/2014	VARIATION
<u>Provisions mathématiques</u>	47 575 250	42 851 229	4 724 021
VIE			
	47 575 250	42 851 229	4 724 021
<u>Provisions pour primes non acquises</u>			
AUTO	6 918 858	5 242 546	1 676 312
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	6 948 697	6 512 780	435 917
INCENDIE	1 248 684	1 073 893	174 791
TRANSPORT	488 429	373 338	115 091
GROUPE MALADIE	468 202	207360	260 842
	16 072 870	13 409 917	2 662 953
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>			
VIE	15 145 064	14 259 338	885 726
AUTO	28 817 658	27 654 576	1 163 082
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	4 958 784	4 972 316	-13 532
INCENDIE	4 514 413	3 695 666	818 747
TRANSPORT	318 435	450 224	-131 789
GROUPE MALADIE	2 526 399	1 857 827	668 572
Non vie	41 135 689	38 630 609	2 505 080
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>			
<u>Provision pour participations aux bénéfices non vie</u>	76 310	52 158	24 152
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>	1 586 646	1 348 646	238 000
<u>Autres provisions techniques non vie</u>			
<u>Total Provisions</u>	<u>121 591 829</u>	<u>110 551 897</u>	<u>11 039 932</u>

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2015 à 19 706 409 DT contre 17 140 858 DT au 31/12/2014, le détail de ces dettes se présente comme suit :

	Valeur Brute au 31/12/2015	Valeur Brute au 31/12/2014	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	6 285 435	6 047 889	237 546
Dépôt en garantie des PSAP	13 420 974	11 092 969	2 328 005
Total	19 706 409	17 140 858	2 565 551

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 9 947 366 DT au 31/12/2015 contre 9 778 974 DT au 31/12/2014, soit une augmentation de 168 392 DT et se détaille comme suit :

Autres Dettes	31/12/2015	31/12/2014	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	540 191	528 940	11 251
-Dettes nées d'opération de réassurance	3 942 959	4 847 787	-904 828
-Dépôts et cautionnement reçus	224 606	258 577	-33 971
-Personnel	3 927	8 853	-4 926
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 180 547	1 366 390	-185 843
-Créditeurs divers	4 055 136	2 768 427	1 286 709
	9 947 366	9 778 974	168 392

Autres Dettes	moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	plus que 5 ans	Total
-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	431 163	42 015	67 013	540 191
-Dettes nées d'opération de réassurance	1 858 816	2 084 143		3 942 959
-Dépôts et cautionnement reçus	3 400	82 755	138 451	224 606
-Personnel	2 146	1 781		3 927
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 180 547			1 180 547
-Créditeurs divers	3 494 624	502 495	58 017	4 055 136
	6 970 697	2 713 189	263 481	9 947 366

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 3 715 985 DT au 31/12/2015 contre 4 230 431 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 3 680 070 DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 35 915 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 21 613 039 DT au 31/12/2015 contre 20 344 074 DT au 31/12/2014, soit une variation de 1 268 965 DT et un taux de 6.24 %.

Libellé	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014	Variation
Primes émises *	21 460 967	20 789 860	671 107
Acceptations			
Primes à annuler	365 464	-465 464	830 928
Variation des primes acquises non émises	-213 392	19 678	-233 070
Sous-total 1	21 613 039	20 344 074	1 268 965
Primes cédées	-12 878 141	-13 456 469	578 328
Total	8 734 898	6 887 605	1 847 293

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Primes émises et acceptées	21 613 039	20 344 074	6,24%
Primes cédées	-12 878 141	-13 456 469	-4,30%
Taux de cession	-59,59%	-66,14%	

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2015	Part	31/12/2014	Part
DECES	18 588 176	86,61%	19 397 243	93,30%
CAPITALISATION	2 810 606	13,10%	1 337 164	6,43%
MIXTE	62 185	0,29%	55 453	0,27%
	21 460 967	100,00%	20 789 860	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2015 un montant de 6 874 849 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	58 871 515
- Provisions techniques vie	62 720 314
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	158 316 826
- Produits des placements globaux	6 874 849

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 2 723 606 DT au 31/12/2015 contre un montant de 2 325 257 DT au 31/12/2014.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 3 686 696 DT au 31/12/2015 contre 3 041 530 DT au 31/12/2014, soit une augmentation de 645 166 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2015	au 31/12/2014	
Sinistres payés	-7 646 557	-4 187 854	-3 458 703
Part des réassureurs dans les sinistres	3 646 603	1 837 703	1 808 900
Variation des provisions pour sinistres	-885 726	-1 835 411	949 685
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	1 198 984	1 144 032	54 952
Total	-3 686 696	-3 041 530	-645 166

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 4 724 021 DT au 31/12/2015 dont un montant de 3 020 106 DT à la charge du réassureur contre 4 326 883 DT dont 4 048 460 DT à la charge du réassureur au 31/12/2014.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultat selon des clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultat vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste et ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 6 073 504 DT au 31/12/2015 contre 6 707 340 DT au 31/12/2014.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 10 214 735 DT au 31/12/2015 contre 8 272 908 DT au 31/12/2014.

Frais Généraux	2015	2014	variation
Frais du Personnel	4 183 600	3 629 238	554 362
Divers frais d'exploitation	2 471 035	1 524 329	946 706
Honoraires commissions et vacations	300 167	184 551	115 616
Dotation aux amortissements	904 249	827 233	77 016
Etats impôts et taxes	925 269	854 925	70 344
Jetons de présence servis	87 500	93 750	-6 250
Dotation à la provision pour créances douteuses	485 861	657 247	-171 386
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	876 510	483 712	392 798
Dotation à la provision pour congés payés	44 704	17 923	26 781
Dotation à la provision pour risques divers	-64 160		-64 160
Total	10 214 735	8 272 908	1 941 827

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2015 est de 2 325 236 DT contre 2 079 462 DT au 31/12/2014.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	31/12/2015		31/12/2014	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	27.91%	72.09 %	24 %	76 %
Salaires	23.23 %	76.77 %	24.5 %	75.5 %
Chiffre d'affaires	35.14 %	64.86 %	40.6 %	59.4%

La ventilation des charges de personnel :

charges de personnel	31/12/2015	31/12/2014
Salaires	3 181 186	2 732 078
Pension de retraite	84 257	78 106
Charges sociales	557 139	488 443
Autres avantages en nature	361 018	330 611
	4 183 600	3 629 238

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est réparties comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	2 325 236	2 079 462
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	6 851 819	5 523 908
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	411 097	264 828
- Etat de résultat	626 583	404 710
Total	10 214 735	8 272 908

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2015 sont de 7 514 819 DT contre 8 025 776 DT au 31/12/2014.

CHV9- Charges de Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2015 de 681 508 DT.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2015 de 4 502 464 DT contre 4 640 003 DT au 31/12/2014 soit une diminution de 2,96%.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste «Primes acquises» totalise 37 231 971 DT au 31/12/2015 contre 27 667 801 DT au 31/12/2014 soit une augmentation de 9 564 170 DT et un taux d'évolution de 34,56 %.

Les primes cédées ont augmenté de 32,45 % pour passer à 10 118 275 DT en 2015 contre 7 638 961 DT en 2014.

La part des réassureurs dans la variation des PPNA est de 727 839 DT en 2015 contre 311 648 DT en 2014.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2015	au 31/12/2014	
- Primes émises	39 325 571	28 874 394	10 451 177
- Acceptations	680 689	542 751	137 938
- Primes acquises non émises	115 046	283 578	-168 532
- Primes à annuler	-226 382	81 072	-307 454
Sous-total 1	39 894 924	29 781 795	10 113 129
- Variation des provisions pour primes non acquises	-2 662 953	-2 113 994	-548 959
Primes acquises Sous-total 2	37 231 971	27 667 801	9 564 170
- Primes cédées	-10 118 275	-7 638 961	-2 479 314
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	727 839	311 648	416 191
Total	27 841 535	20 340 488	7 501 047

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
AUTO	15 180 309	11 401 061	3 779 248
ARD	1 535 892	1 236 439	299 453
INCENDIE	4 056 112	3 363 617	692 495
ENGINEERING	2 577 706	2 734 433	-156 727
TRANSPORT	3 620 725	2 591 429	1 029 296
MALADIE	12 924 180	8 454 816	4 469 364
Total NON VIE	39 894 924	29 781 795	10 113 129

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2015 un montant de 6 874 849 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique non vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	58 871 515
- Provisions techniques vie	62 720 314
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	158 316 826
Produits des placements globaux	6 874 849

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 556 474 DT au 31/12/2015 contre un montant de 2 175 864 DT au 31/12/2014.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 18 941 659 DT au 31/12/2015 contre 13 717 722 DT au 31/12/2014.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2015	au 31/12/2014	
Sinistres payés	-19 142 211	-14 632 201	-4 510 010
Part des réassureurs dans les sinistres	1 116 503	1 278 594	-162 091
Variation des provisions pour sinistres	-2 505 080	-40 974	-2 464 106
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	1 589 129	-323 141	1 912 270
Total	-18 941 659	-13 717 722	-5 223 937

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste se chiffre au 31/12/2015 à 238 000 DT ; est constitué par la variation de la provision pour égalisation et équilibrage de la branche incendie qui s'élève à 1 586 646 DT au 31/12/2015 contre 1 348 646 DT au 31/12/2014.

CHNV3- Participations aux bénéfiques et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 119 093 DT contre 253 541 au 31/12/2014

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 2 876 354 DT au 31/12/2015 contre 2 058 233 DT au 31/12/2014.

Le poste «Frais d'administration» de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 10 214 735 DT au 31/12/2015 contre 8 272 908 DT au 31/12/2014.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2015 est de 6 851 819 DT contre 5 523 907 DT au 31/12/2014.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	31/12/2015		31/12/2014	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	27,91%	72,09 %	24 %	76 %
Salaires	23,23 %	76,77 %	24,5 %	75,5 %
Chiffre d'affaires	35,14 %	64,86 %	40,6 %	59,4%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2015	996 938	1 209 702	212 764

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2015 sont de 1 865 790 DT contre 1 560 864 DT au 31/12/2014.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 3 449 638 DT au 31/12/2015 contre 2 676 705 DT au 31/12/2014.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2015	31/12/2014	Variation	Taux
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	3 449 638	2 676 705	772 933	28,88%
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 502 464	4 640 003	-137 539	-2,96%
-Produits des placements	4 151 243	3 553 453	597 790	16,82%
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)	-281 112	-286 169	5 057	-1,77%
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-626 583	-404 710	-221 873	54,82%
-Correction des valeurs sur placements				
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2 556 474	-2 175 864	-380 610	17,49%
-Autres produits non techniques	65 850	24 659	41 191	167,04%
-Autres charges non techniques	-359 563	-411 430	51 867	-12,61%
Résultat provenant des activités ordinaires	8 345 463	7 616 647	728 816	9,57%
-Impôts sur le résultat	-2 288 002	-2 199 241	-88 761	4,04%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 057 461	5 417 406	640 055	11,81%
Pertes extraordinaires				
Effet des modifications comptables				
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	6 057 461	5 417 406	640 055	11,81%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1/ flux de trésorerie liés à l'exploitation : 13 157 772 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 58 535 435DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 36 754 156 DT,
- affaires agents généraux pour 14 513 819 DT
- affaires courtiers pour 7 267 460 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 24 764 587 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 712 624 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de - 6 709 535 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -6 018 191 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- sommes versées au personnel s'élèvent à - 3 292 090 DT.
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à - 3 220 467 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à - 4 286 902 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total 6 348 380 DT

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 4 182 313 DT.

1-10 Autres mouvements : 35 418 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : -10 458 709 DT.

- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : -390 320 DT. - Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -91 913 388 DT.
- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 81 844 999 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : -2 597 000 DT

- dividendes et autres distributions - 2 597 000 DT.

4/Variation de trésorerie : 102 063 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice 739 116 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 841 179 DT.

C1 – Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif :

1. Actifs incorporels

1.1 Frais de recherche et développement									
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	448 530	135 396	17 571	566 355	313 144	111 092	17 571	406 665	159 690
1.3 Fonds de commerce									
1.4 Acomptes versés	448 530	135 396	17 571	566 355	313 144	111 092	17 571	406 665	159 690

2. Actifs corporels d'exploitation

2.1 Installations techniques et machines	2 166 615	274 818	372 128	2 069 305	1 605 527	217 134	369 117	1 453 544	615 761
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	367 244	2 850	2 537	367 557	308 884	41 008	2 537	347 355	20 202
2.3 Acomptes versés	2 533 859	277 668	374 665	2 436 862	1 914 411	258 142	371 654	1 800 899	635 963

3. Placements

3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.(1)	12 440 968			12 440 968	3 252 560	535 016		3 787 576	8 653 392
---	------------	--	--	-------------------	------------------	----------------	--	------------------	------------------

3.2 Placements dans les entreprises liées

3.2 Placements dans les entreprises liées	18 321 014	8 232 090	1 719 904	24 833 200		607 329	17 269	97 810	526 788	24 306 412
3.2.1 Parts dans les entreprises liées	8 879 674	1 632 090	696 244	9 815 520		607 329	17 269	97 810	526 788	9 288 732
3.2.2 Bons et obligations	9 441 340	6 600 000	1 023 660	15 017 680						15 017 680

3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation

3.3.1 Parts										
3.3.2 Bons et obligations										
3.4 Autres placements financiers	84 239 127	84 828 763	81 149 155	87 918 735		1 760 507	1 078 330	121 280	2 717 557	85 201 178

3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	19 866 452	2 403 945	1 000 000	21 270 397	1 324 625	493 628	121 280			1 696 973	19 573 424		
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	32 032 285	12 400 000	8 034 445	36 397 840							36 397 840		
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	422 070	190 818	114 710	498 178							498 178		
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	23 500 000	68 000 000	72 000 000	19 500 000							19 500 000		
3.4.6 Autres	8 418 320	1 834 000		10 252 320	435 882	584 702				1 020 584	9 231 736		
3.5 Créances pour espèces déposées	456 321	484 255	448 356	492 220							492 220		
3.6 Placements des contrats en UC													
	115 457 430	93 545 108	83 317 415	125 685 123	3 252 560	2 367 836	535 016	1 095 599		219 090	3 787 576	3 244 345	118 653 202
TOTAL:	118 439 819	93 958 172	83 709 651	128 688 340	5 480 115	2 367 836	904 250	1 095 599	389 225	219 090	5 995 140	3 244 345	119 448 855

C2- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	12 440 968	8 653 392
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	29 830 121	27 792 215
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396
Autre parts d'OPCVM	705 400	519 545
Obligations et autres titres à revenu fixe	51 415 520	51 415 520
Autres placements financiers	10 252 320	9 231 736
Autres prêts et effets assimilés	498 178	498 178
Dépôt auprès des entreprises cédantes	492 220	492 220
Autres dépôts	19 500 000	19 500 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus		
<i>Total</i>	125 685 123	118 653 202
Dont montant de ces placements qui admis à la présentation des provisions techniques		115 925 825
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs		

C3 -Ventilation des produits et charges de placements :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	718 078	392 156	1 110 234
Revenu des participations	570 132	533 184	1 103 316
Revenu des autres placements	2 273 412	2 337 240	4 610 652
Autres revenus financiers	50 647		50 647
Total des produits de placements			6 874 849
Intérêts			551 523
Frais externes (pertes sur réalisation)			
Autres frais (ajustement sur valeur placements)			1037680
Total des charges de placements			1 589 203

C4- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANS	MALADIE	Total
Primes acquises	13 503 997	1 490 267	3 881 321	2 187 413	3 505 635	12 663 338	37 231 971
Primes émises	15 180 309	1 535 892	4 056 112	2 577 706	3 620 725	12 924 180	39 894 924
Variation des primes non acquises	-1 676 312	-45 625	-174 791	-390 293	-115 090	-260 842	-2 662 953
Charges de prestation	-10 119 683	-295 286	-1 463 983	-135 192	-570 299	-9 300 848	-21 885 291
Prestations et frais payés	-8 956 601	-212 634	-407 235	-231 376	-702 088	-8 632 277	-19 142 211
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 163 082	-82 652	-1 056 748	96 184	131 789	-668 571	-2 743 080
Solde de souscription	3 384 314	1 194 981	2 417 338	2 052 221	2 935 336	3 362 490	15 346 680
Frais d'acquisition	-1 366 824	-102 781	-580 786	-283 399	-213 328	-329 236	-2 876 354
variation des frais d'acquisition reportés	134 700	5 772	43 404	32 404	-3 516		212 764
frais d'administration	-2 752 156	-511 448	-793 976	-862 796	-280 963	-1 650 480	-6 851 819
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 984 280	-608 457	-1 331 358	-1 113 791	-497 807	-1 979 716	-9 515 409
Produits nets de placements	1 551 845	124 986	319 870	392 470	37 264	130 039	2 556 474
Participation aux résultats		-	-64 095	-8 722	-43 092	-3 184	-119 093
Solde financier	1 551 845	124 986	255 775	383 748	-5 828	126 855	2 437 381
Primes cédées	-1 103 770	-1 067 544	-2 956 894	-2 190 415	-2 799 652		-10 118 275
Part des réassureurs dans les primes non acquises		33 367	201 543	479 028	13 901		727 839
Part des réassureurs dans les prestations payées	45 452	168 558	238 488	164 066	499 939		1 116 503
Part des réassureurs dans les charges de provisions	1 156 951	1 280	629 948	-5 543	-193 507		1 589 129
Commissions reçues des réassureurs	66 987	160 609	867 586	600 849	169 759		1 865 790
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	165 620	-703 730	-1 019 329	-952 015	-2 309 560		-4 819 014
Résultat technique	1 117 499	7 780	322 426	370 163	122 141	1 509 629	3 449 638

C5- Résultat technique vie par catégorie d'assurance

	CAPITAL-			
	DECES	ISATION	VIE	Total
Primes	18 740 248	2 810 606	62 185	21 613 039
Charges de prestations	-7 624 525	-850 273	-57 485	-8 532 283
Charge des provisions d'assurance vie	-2 196 111	-2 542 696	14 786	-4 724 021
Solde de souscription	8 919 612	-582 363	19 486	8 356 735
Frais d'acquisition	-6 003 645	-65 197	-4 662	-6 073 504
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-2 162 470	-158 116	-4 650	-2 325 236
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-8 166 115	-223 313	-9 312	-8 398 740
Produits nets de placements	2 076 477	617 169	29 960	2 723 606
Charges de placements	-519 309	-154 702	-7 497	-681 508
Solde financier	1 557 168	462 467	22 463	2 042 098
Primes cédées et/ou rétrocédées	-12 878 141			-12 878 141
Part des réassureurs dans les charges de prestations	3 646 603			3 646 603
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 219 090			4 219 090
Commissions reçues des réassureurs	7 514 819			7 514 819
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 502 371			2 502 371
Résultat technique vie	4 813 036	-343 209	32 637	4 502 464

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	21 613 039
Charges de prestations	-8 532 283
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-4 724 021
Solde de souscription	8 356 735
Frais d'acquisition	-6 073 504
Autres charges de gestion nettes	-2 325 236
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-8 398 740
Produits nets de placements	2 723 606
charges de gestion des placements	-681 508
Participation aux résultats et intérêts techniques	2 042 098
Primes cédées et/ou rétrocédées	-12 878 141
Part des réassureurs dans les charges de prestations	3 646 603
Part des réassureurs dans les charges de provisions	4 219 090
Commissions reçues des réassureurs	7 514 819
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 502 371
Résultat technique	4 502 464
Informations complémentaires	
Montant des rachats	269 568
Sinistres et Capitaux échus	7 376 989
Provisions techniques brutes à la clôture	62 720 314
Provisions techniques brutes à l'ouverture	57 110 567

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	37 231 971
Primes émises	39 894 924
Variation des primes non acquises	-2 662 953
Charges de prestation	-21 885 291
Prestations et frais payés	-19 142 211
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 743 080
Solde de souscription	15 346 680
Frais d'acquisition	-2 876 354
Autres charges de gestion nettes	212 764
Frais d'administration	-6 851 819
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-9 515 409
Produits nets de placements	2 556 474
Participation aux résultats	-119 093
Solde financier	2 437 381
Primes cédées	-10 118 275
Part des réassureurs dans les primes acquises	727 839
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 116 503
Part des réassureurs dans les charges de provisions	1 589 129
Commissions reçues des réassureurs	1 865 790
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 819 014
Résultat technique	3 449 638
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	16 072 870
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	13 409 917
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	41 135 689
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	38 630 609
Provision pour P.B non vie à la clôture	76 310
Provision pour P.B non vie à l'ouverture	52 158
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	1 586 646
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	1 348 646
Autres provisions techniques à la clôture	
Autres provisions techniques à l'ouverture	

C8-Participations croisées :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention SALIM / Filiales BH et autres	% de détention Filiales BH/ SALIM
MODERN LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,88%
SOPIVEL	9 100 000	36 258	100	3 625 800	39,84%	
SIM SICAR	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	6,05%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
SGRC	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
SMT	500 000	499	100	49 900	9,98%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C9 -Tableau de ventilation des primes émises par zone géographique et par nature de risque :

	31/12/2015	31/12/2014
NORD	53 033 671	44 666 334
CENTRE	3 565 092	2 971 021
SUD	4 909 200	2 488 514
Total	61 507 963	50 125 870

	31/12/2015	31/12/2014
DECES	18 740 248	18 951 457
CAPITALISATION	2 810 606	1 337 165
MIXTE	62 185	55 453
Total VIE	21 613 039	20 344 074
AUTO	15 180 309	11 401 061
ARD	1 535 892	1 236 439
INCENDIE	4 056 112	3 363 618
ENGINEERING	2 577 706	2 734 433
TRANSPORT	3 620 725	2 591 429
MALADIE	12 924 180	8 454 816
Total NON VIE	39 894 924	29 781 795
Total	61 507 963	50 125 870

C10 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2011	2012	2013
<i>Inventaire 2013</i>			
Règlements cumulés	12 834 291	9 249 006	6 256 783
Provisions pour sinistres	7 767 292	7 765 247	11 547 564
Total charges des sinistres	20 601 583	17 014 253	17 804 347
Primes acquises	21 300 911	22 511 053	24 196 064
% sinistres / primes acquises	97%	76%	74%

Année d'inventaire	2011	2012	2013	2014
<i>Inventaire 2014</i>				
Règlements cumulés	14 267 151	10 927 570	10 393 547	6 135 276
Provisions pour sinistres	5 717 736	6 070 751	6 526 248	12 913 856
Total charges des sinistres	19 984 887	16 998 321	16 919 795	19 049 132
Primes acquises	21 300 911	22 511 053	24 196 064	27 667 801
% sinistres / primes acquises	94%	76%	70%	69%

Année d'inventaire	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés	15 376 774	12 596 655	12 072 633	9 783 696	9 785 507
Provisions pour sinistres	3 943 066	3 639 694	4 468 334	7 371 284	15 463 335
Total charges des sinistres	19 319 841	16 236 349	16 540 967	17 154 980	25 248 841
Primes acquises	21 300 911	22 511 053	24 196 064	27 667 801	37 231 971
% sinistres / primes acquises	91%	72%	68%	62%	68%

C11-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Prime d'émission	Réserves pour Réinvestisse- ments	Fonds Social	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000		904 156	773	3 757 722	30 420 981
affectation AGO du 05/05/2011		187 925	1 550 000			150 000	1 869 797	-3 757 722	
Réaffectation des réserves			-1 550 000			-50 000			-1 600 000
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						6 766			6 766
décaissement						-8 426			-8 426
Réserves pour réinvestissements					1 600 000				1 600 000
Résultat avant modification comptable								3 217 587	3 217 587
Effets de modifications comptables								582 198	582 198
Solde au 31/12/2011	13 300 000	1 326 755	4 719 500	6 600 000	1 600 000	1 002 496	8 570	3 799 785	32 357 106
affectation AGO du 09/05/2012		3 245			1 539 106		2 257 434	-3 799 785	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						8 193			8 193
décaissement						-8 167			-8 167
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								4 197 207	4 197 207
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2012	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	3 139 106	1 002 522	404 004	4 197 207	34 692 339
affectation AGO du 21/05/2013					2 152 900		2 044 307	-4 197 207	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-2 261 000		-2 261 000
encaissement						9 268			9 268
décaissement						-11 659			-11 659
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								3 670 405	3 670 405
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2013	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	5 292 006	1 000 131	187 311	3 670 405	36 099 353
affectation AGO du 10/06/2014					1 334 000		2 336 405	-3 670 405	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-2 261 000		-2 261 000
encaissement						9 383			9 383
décaissement						-12 799			-12 799
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								5 417 406	5 417 406
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2014	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343
affectation AGO du 08/04/2015			390 406		2 500 000		2 527 000	-5 417 406	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-2 527 000		-2 527 000
encaissement						14 414			14 414
décaissement						-14 759			-14 759
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								6 057 461	6 057 461
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2015	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 370	262 716	6 057 461	42 782 459